



# Le ministre de la Fonction publique trahit les agents publics...

## La riposte s'impose comme un devoir de survie !

Ce jeudi 7 novembre 2024, le ministre de la Fonction publique a reçu l'intersyndicale interministérielle. Dans ce cadre, **l'UNSa Fonction Publique** a une nouvelle fois condamné les annonces de ces derniers jours, néfastes pour les agents publics.

**Imposer trois jours de carence et une rémunération à 90 % pendant les congés de maladie est une attaque frontale contre les agents publics.**

**Le gouvernement se dit fier des agents publics et, procède à la réduction de leurs droits et de leur pouvoir d'achat.**

Ce n'est pas comme cela que la Fonction publique attirera des jeunes alors que les besoins augmentent et que les concours ne font pas le plein.

Stigmatiser les agents publics malades ou accidentés qui, en aucun cas, n'ont choisi de l'être, c'est dégueulasse !... Pire encore, cela prend la forme d'une punition en instaurant 3 jours de carence et en diminuant leur traitement.

### **Et que dire de la comparaison faite avec le secteur privé : elle est fallacieuse !**

Premièrement à caractéristiques personnelles identiques et aux mêmes conditions d'emploi, il n'y pas de différence en matière d'absentéisme. Deuxièmement, plus de 70% des salariés disposent de conventions collectives qui compensent les jours de carence...

Le gouvernement prétend vouloir lutter contre l'absentéisme. Mais de quoi parlons-nous ? D'agents malades ou accidentés, qui sont tous arrêtés par un médecin avec un arrêt de travail.

Visiblement n'avons-nous pas la même définition de l'absentéisme ? À **l'UNSa Justice**, nous parlons des absences pour raison de santé.

Lorsque par deux fois, le jour de carence a été instauré (par le gouvernement Fillon et par le gouvernement Philippe), par deux fois les arrêts de maladie courts ont diminué et les arrêts de maladie plus longs ont augmenté. Ce sont les jeunes et les femmes à faible pouvoir d'achat qui ont payé ce tribut. Ces mesures ont des conséquences délétères sur l'état de santé des agents.

Si tout le monde doit faire un effort par rapport à la situation budgétaire du pays, **l'UNSa Justice** rappelle que les agents publics et la Fonction publique ont déjà lourdement contribué à cet effort. En effet, l'inflation a été très supérieure à la hausse du point d'indice. Les salaires des agents publics ont décroché par rapport à ceux du secteur privé. Ces données sont confirmées par l'INSEE. Et que dire de 2024 qui est une année blanche et 2025 qui s'annonce comme sa pâle copie... Le décrochage va donc s'accroître !

**Trois jours de carence, une couverture des jours en arrêt de maladie passant de 100% à 90%, la suspension de la GIPA qui s'ajoute à la non-revalorisation de la valeur du point d'indice et des grilles indiciaires, sont des mesures injustes et régressives !**

À la suite de la Loi de transformation de la Fonction publique, le chantier de la protection sociale complémentaire a été ouvert pour améliorer la couverture des agents publics en santé et en prévoyance. Des accords ont été signés. Par ces décisions, le gouvernement remet en question la portée des avancées obtenues dans le cadre d'un compromis.

**L'UNSa Justice exige le retrait de ces mesures et l'ouverture de négociations salariales !  
Dans le cas contraire, la mobilisation sera à la hauteur du mépris affiché !**

Paris, le 7 novembre 2024

Le Secrétaire général

Jean-François FORGET